



BASKET CLUB DE LA DOMBES

Charte du BC Dombes – Saison 2023 / 2024

Obligations du licencié

- ✓ Remettre un dossier complet lors de son inscription.
- ✓ Être assidu et ponctuel.
- ✓ Justifier les retards ou les absences auprès de l'entraîneur.
- ✓ Respecter le matériel, les installations, l'encadrement, ses coéquipiers, les arbitres, le public, ...
Respect des arbitres : Les frais des fautes techniques seront à la charge du (de la) licencié(e).
- ✓ Avoir une tenue sportive. Chaussures propres, short, tee-shirt et bouteille d'eau tirés du sac.
- ✓ Participer à la vie extra sportive du club.
- ✓ Arbitrage et tables de marque, à tour de rôle, pour les rencontres des plus jeunes.

Obligations des parents

- ✓ Déposer votre enfant durant toute la période sportive dans la salle et s'assurer de la présence de l'entraîneur.
- ✓ A tour de rôle : Assurer l'accompagnement de l'équipe de votre enfant, le goûter d'après match et le lavage des maillots.
- ✓ Participer à la vie extra sportive du club.
- ✓ 5 parents licenciés par équipe afin d'assurer les tâches administratives, tables de marques, buvette, aide à l'entraîneur.
Le coût de la licence sera réduit et ne nécessitera pas de certificat médical.
- ✓ Participer à l'organisation d'une des manifestations du club.

Obligations du BC DOMBES

- ✓ Mettre à la disposition des créneaux horaires, entraîneurs, matériel, arbitres, etc.
- ✓ Prévenir au plus tôt en cas d'absence de l'entraîneur.
- ✓ Proposer des entraînements, des matchs à chaque joueur selon son niveau.
- ✓ Faire respecter la discipline, surveiller les comportements.
- ✓ Le BC DOMBES se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte sportive et dans le cadre des entraînements et/ou des matchs.

Le BC Dombes se réserve le droit de sanctionner toute personne irrespectueuse de cette charte.

NOM, Prénom

Catégorie du licencié :

Signature précédée de la mention : « J'accepte les termes de la présente charte »

Le licencié / Les parents